



Devenez partenaire
de la Ligue contre le cancer
et apportez du sens
à vos relations clients

Pourquoi engager votre entreprise dans la lutte contre le cancer ?



Le cancer nous concerne tous !
Vos clients, vos collaborateurs,
leur entourage, votre territoire.

Le cancer, aujourd'hui



1^{ÈRE}
CAUSE DE MORTALITÉ
EN FRANCE
150 000
décès par an.



40%
DES CANCERS
ne se guérissent pas.



NOMBRE DE CAS X2
ENTRE 1980 ET 2012
alors que la population totale
n'a augmenté que de 16%.*



40%
DES CANCERS
pourraient être
évités en changeant
nos modes de vie.



1 PERSONNE SUR 2
sera touchée
par le cancer.



1 PERSONNE SUR 10
est un aidant.**

*En raison notamment de l'augmentation et du vieillissement de la population, ainsi que d'un dépistage plus précoce des cancers

**Aidant d'une personne atteinte d'un cancer

La Ligue contre le cancer : des actions sur tout le territoire



1^{ÈR} ASSOCIATION
DE LUTTE CONTRE LE CANCER.

103 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX & 13 800 BÉNÉVOLES

Pour une action sur notre territoire, au plus près
des personnes malades et sur tous les fronts de la maladie.

Et sur tous les fronts de la maladie

RECHERCHE

900 PROJETS
de recherche
financés : cancers
des enfants,
cancers féminins,
cancers masculins,
etc.



AIDE AUX PERSONNES MALADES ET À LEURS PROCHES

70 000 PERSONNES
SOUTENUES

Information, soins
complémentaires aux
traitements, aide sociale
et juridique, retour à l'emploi,
aide financière...

PRÉVENTION

156 000 SCOLAIRES
SENSIBILISÉS

Promotion du dépistage auprès
du grand public, espaces sans
tabac, sensibilisation des plus
fragilisés...



Comment agir avec la Ligue contre le cancer ?

LANCEZ
UNE OPÉRATION
DE PARRAINAGE



Qu'est-ce que c'est ?

Très simple à mettre en place pour l'entreprise, l'opération de parrainage consiste à verser une partie du prix de la vente d'un produit, d'un service ou un pourcentage de son chiffre d'affaires au profit de la lutte contre le cancer.

L'opération en trois temps

1
VOUS CRÉEZ
UNE OFFRE SOLIDAIRE
AU PROFIT DE LA LUTTE
CONTRE CANCER

VOUS COMMUNIQUEZ AUTOUR
DE VOTRE OPÉRATION AUPRÈS
DE VOS COLLABORATEURS
ET/OU VOTRE CLIENTÈLE

3
VOUS SOUTENEZ DES
ACTIONS DE LUTTE CONTRE
LE CANCER SUR VOTRE
TERRITOIRE ET AU BÉNÉFICE
DES HABITANTS DE VOTRE
DÉPARTEMENT
(prévention, aide aux personnes
malades, recherche).

Une opération solidaire aux multiples bénéfices



VOUS FIDÉLISEZ
VOS CLIENTS

en créant un lien
privilegié et de
confiance autour
d'une cause qui
leur est chère.



VOUS MOBILISEZ VOS
COLLABORATEURS

en les fédérant
autour d'un projet
porteur de sens.

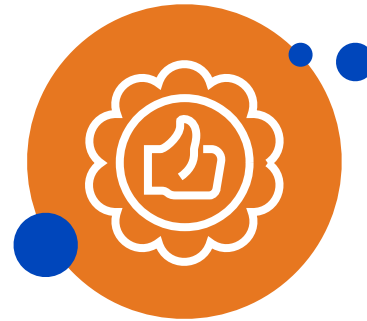


VOUS BÉNÉFICIEZ
DE LA VISIBILITÉ ET
DE L'IMPACT UNIQUE

de la 1ère association
de lutte contre le cancer,
en soutenant ses actions
de proximité en faveur
de votre territoire.



Votre engagement répond à une attente de vos clients et de vos collaborateurs !



66%

des consommateurs français affirment que leurs décisions d'achat sont influencées par les déclarations, les valeurs et les actions des dirigeants de l'entreprise.*



POUR LES FRANÇAIS

la santé est le 1er domaine à soutenir.**



70%

des salariés déclarent qu'ils seraient plus « loyaux » et plus « fidèles » envers leur employeur si ce dernier était réellement investi dans une démarche de responsabilité.

* Rapport [Accenture Strategy](#), Global Consumer Pulse Research – “From Me to We: The Rise of the Purpose-led Brand”, 2019

** Rapport Admical/ Katar Public 2019

*** Deloitte, Etude “Tendances RH” 2018



À savoir

Ce partenariat n'est pas une opération de mécénat mais un parrainage, elle n'ouvre donc pas droit à une réduction d'impôt, ni à un reçu fiscal.

Toutefois, à la différence du mécénat, il vous permet de communiquer très largement auprès de vos clients.

De plus, la facture transmise par la Ligue contre le cancer vous permet de comptabiliser votre opération en charge de communication, et de réduire ainsi votre assiette imposable !

Témoignage d'entreprise



Pour la treizième année consécutive, ghd France est fière de s'engager aux côtés de la Ligue contre le cancer dans la prévention et la recherche du cancer du sein. Cette lutte solidaire que nous avons décidé de mener avec la Ligue offre la possibilité à nos équipes de se mobiliser chaque année autour d'un projet commun engagé. Au travers de ce partenariat historique, nous souhaitons également nous mobiliser pour les femmes et continuer la sensibilisation du plus grand nombre pour un diagnostic plus précoce.



YANN GALINA
Directeur Général
ghd France



Les étapes

Contactez votre Comité départemental qui vous accompagnera tout au long de la mise en œuvre de votre partenariat.



1



Choisissez les modalités de votre opération de parrainage

- pourcentage sur une gamme de produits ou sur le chiffre global du chiffre d'affaires
- durée de votre engagement

2



Remplissez la lettre d'engagement remise par votre Comité et retournez-lui le document signé.

3



Valorisez votre engagement auprès de vos collaborateurs et de vos clients grâce aux supports de communication et de sensibilisation fournis par votre Comité.

4



L'opération peut commencer !



APRÈS L'OPÉRATION



1



Sur justification des sommes encaissées, votre Comité vous remet une facture.

2



Vous reversez les fonds générés par votre opération de parrainage qui **soutiendront les actions locales de votre Comité départemental !**

3



Vous communiquez sur votre collecte et les actions soutenues auprès de vos clients et collaborateurs.



LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

Retrouvez toutes les informations
sur la Ligue contre le cancer
et votre Comité départemental
sur www.ligue-cancer.net

Suivez-nous sur

